

# Règlement communal relatif à l'octroi d'une prime à l'achat de langes lavables.



## Article 1

Toute personne responsable d'un enfant de moins de 2,5 ans (père, mère ou tuteur légal de l'enfant) domiciliée sur le territoire de la commune de Genappe peut solliciter l'octroi d'une prime pour l'achat de langes lavables répondant aux prescriptions du présent règlement. La prime est octroyée une seule fois par enfant entre sa naissance et l'âge de 2,5 ans.

## Article 2

Le demandeur et son enfant doivent être inscrits au registre de la population de la Commune de Genappe. La demande de prime doit être introduite avant que l'enfant n'atteigne l'âge de 2 ans et demi.

## Article 3

La composition du linge lavable faisant l'objet de la prime peut comporter :

- Une (ou plusieurs) culotte(s) de protection imperméable ;
- Une (ou plusieurs) couche(s) lavable(s) ;
- Un (ou plusieurs) insert(s) en coton ;
- Des protections en papier.

## Article 4

Le montant octroyé équivaut à 50% de la facture d'achat avec un maximum de 125€. Elle sera versée par la Ville sur production des documents suivant :

- « Formulaire de demande de prime à l'achat de langes lavables » dûment complété, daté et signé par le père, la mère ou le tuteur légal de l'enfant accompagné
- Une copie de la ou des facture(s) d'achat

Plusieurs factures peuvent être cumulées afin d'atteindre le plafond de 125 € mais une seule demande de prime doit être introduite. Les factures ne pourront en aucun cas être antérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2018 ni être antérieures de plus de 3 mois à la date de naissance.

## Article 5

Après délibération du Collège communal et dans les limites des crédits disponibles, la prime sera libérée sur base des pièces justificatives. En cas d'insuffisance des crédits, les demandes seront mises en attente sur une liste honorée dès que des crédits seront à nouveau disponibles.

Genappe, le 31 janvier 2023

La Directrice Générale,

M. TOCK

Le Bourgmestre,



G. COURONNE



## Formulaire de demande de prime à l'achat de langes lavables

A renvoyer à l'Administration Communale  
Service Environnement - Espace 2000, 4 - 1470 Genappe  
environnement@genappe.be

### DEMANDEUR

NOM – Prénom : \_\_\_\_\_

Père     mère     tuteur    de l'enfant (à cocher)

Rue – N° - bte : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

N° de compte bancaire (IBAN) : BE\_\_ \_\_ \_\_ \_\_

Nombre de factures : \_\_\_\_\_

Montant total de la ou des factures (uniquement langes, culottes, feuilles de protection) : \_\_\_\_\_

### L'ENFANT

NOM – Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Signature :

**A JOINDRE OBLIGATOIREMENT** : Une copie de(s) facture(s) d'achat ou de location ;